

Le sens de l'histoire

L'idée de "femmes entrepreneures" fait de plus en plus son chemin.



Faut-il rappeler que les femmes n'ont pu s'affranchir juridiquement de la tutelle de leur époux qu'en 1965 ?

Par Joëlle Pressnitzer

La France a tout intérêt à valoriser la ressource économique et sociale constituée par les femmes entrepreneurs. Elle suivrait en cela le Canada, l'Italie ou encore les Etats-Unis qui ont su mettre en place dans les années 70 une politique radicale d'incitation en la matière. Et pourtant seules 30 % des créations d'entreprise dans les TPE/PME sont le fait de femmes, alors

Seules 30 % des créations d'entreprise dans les TPE/PME sont le fait de femmes, alors que ces dernières représentent 48 % de la population active

que ces dernières représentent 48 % de la population active. Spécificité bien française, l'entrepreneuriat féminin souffre d'un déficit de connaissance et de reconnaissance auxquels pouvoirs publics, acteurs de l'accompagnement professionnel et associations ont décidé de s'attaquer. Il n'est que temps.

De la ménagère à la créatrice d'entreprise, il n'y a que 50 ans ! Faut-il rappeler que les femmes n'ont pu s'affranchir juridiquement de la tutelle de leur époux qu'en 1965 ? Cependant, si leur participation à la vie économique a augmenté depuis les années 60, on ne peut encore parler de parité. Et si les femmes sont devenues majoritaires parmi les employés, elles restent minoritaires au sein des catégories professionnelles supérieures. Parallèlement, leur présence s'amoin-drit à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des postes occupés ainsi que dans la taille de l'entreprise. Mais – sujet

moins abordé -, dans la création d'entreprises aussi l'écart est flagrant. Ces dernières an-

franc perdurent. La France doit tordre le cou à sa mentalité latine si elle veut rejoindre le

Les femmes possèdent d'indéniables qualités pour l'entrepreneuriat : créativité, respect des règles, management plus participatif, forte capacité à travailler en équipe

nées, les pouvoirs publics ont assoupli les conditions de création d'entreprise, ce qui a sans doute contribué à la légère hausse (+3 %) du nombre de femmes entrepreneurs. Cependant des obstacles à un développement plus

peloton de tête des pays favorables aux femmes entrepreneurs comme la Norvège ou les Etats-Unis où elles atteignent les 48 %. Elle a tout à y gagner puisque les femmes possèdent d'après de nombreuses études d'indéniables

qualités pour l'entrepreneuriat : créativité, respect des règles, rigueur, management plus participatif, forte capacité à travailler en équipe. Cet entrepreneuriat est un gisement de croissance et d'emplois.

Des dirigeantes qui font profil "bas"

Il y a 2 ans, le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et l'APCE ont mené une étude pour dresser un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les TPE/PME. Les entreprises des femmes sont plus modestes en taille que celles des hommes, mais également en moyens. Elles créent essentiellement dans

Création d'entreprise

ENTREPRENEURIAT FEMININ



“Une recomposition du paysage politique et social va vers une meilleure prise en charge des problèmes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle”, Marie-Agnès Barrère-Maurisson, chercheuse au CNRS, Paris I.

le secteur tertiaire comme les services aux particuliers (38 %) ou le commerce (33 %). Or, ces secteurs sont moins lucratifs que les secteurs de l'industrie, la construction ou les services aux entreprises à haute valeur ajoutée.

12 % détiennent personnellement plus de 50 % du capital de l'entreprise contre 37 % d'hommes

Elles sont dans une moindre mesure que les hommes propriétaires de leur entreprise (12 % détiennent personnellement plus de 50 % du capital de l'entreprise contre 37 % d'hommes). Parallèlement, environ 1/3 d'entre elles serviraient de prête-nom à leurs conjoints, ramenant le total des femmes entrepreneurs à 20 % ! Les créatrices d'entre-

prise sont plus jeunes et plus diplômées, mais elles sont souvent moins expérimentées. Ainsi, elles sont moins préparées à reproduire une expérience managériale, ce qui rend leurs structures moins pérennes (30 % de moins que celles des hommes). Nathalie Kergal est directrice de la Boutique de gestion Côtes d'Armor. Participant au Programme Equal, elle a mené une étude de 2004 à 2008 sur les femmes entrepreneures et a mis en avant l'enjeu économique qu'elles représentent. L'enquête a montré que les femmes sollicitent plus l'accompagnement de leur projet car elles sont moins préparées à l'acte d'entreprendre. Leur formation initiale influe sur des choix de domaines de création d'activité très ciblés. Les femmes exerçant peu de métiers techniques s'exposent donc à une forte concurrence. Le second frein à leur entrepreneuriat concerne leurs parcours professionnels. Elles sont moins expérimentées, en partie parce qu'elles sont guidées par des opportunités dans des secteurs où leur expérience professionnelle n'est pas validée. Pour Nathalie Kergal, l'aspect culturel est le troisième facteur de pénalisation de l'entrepreneuriat des femmes.

Vie de famille et vie professionnelle, la douloureuse équation

Il existe en Europe un clivage Nord/Sud. Ce dernier a été analysé par Marie-Agnès Barrère-Maurisson (1), chercheuse au CNRS. En Europe du Nord, les deux parents sont actifs. En outre en cas de temps partiel ils sont au 3/4 temps quand en Europe du Sud, les femmes sont moins actives et travaillent généralement

sur des temps partiels plus courts. La France est le pays le plus fécond d'Europe. Avec un taux d'activité féminine très élevé (80 % des mères avec 2 enfants), elle s'apparente à l'Europe du Nord. Comme les couples sont bi-actifs, le problème de conciliation vie familiale/vie professionnelle est entier. Malgré une vraie politique familiale, une enquête

une gestion sûre, parfaitement adaptée à ce type de micro-activité. Les produits se vendent même si pour le moment, ce n'est pas rentable. Se donnant 1 an pour faire le point, elle est convaincue que grâce à Internet et à ce statut, des projets comme le sien peuvent nicher à côté de grandes entreprises. La demande de consommation est déjà au rendez-vous !

La femme entrepreneur qui a grandi

Emma 39 ans, mère de 3 enfants, a travaillé 10 ans dans la communication. Influencée par le goût du voyage, elle imagine un concept de siège de plage chic et malin. A force de badauds en maillots demandant où l'acheter, elle décide fin 2006 de se lancer dans l'aventure avec son amie Charlotte, 35 ans, également mère de 3 enfants. C'est par eux que nos femmes entrepreneurs se sont connues. Leur société Solazy se crée sur fonds propres comme leur joli site Internet. Grâce à ce dernier, les flots de commandes arrivent et le stockage des produits dans le garage ne fait pas long feu. Fabriquant en Chine, armée d'une plate-forme logistique, l'entreprise réalise par Internet et en boutique des ventes en direct et des commandes d'entreprises. Si elles sont épaulées par leurs conjoints entrepreneurs, ces derniers sont souvent en déplacements. Le binôme offre une gestion plus flexible des contraintes familiales. Les nouvelles technologies permettent d'être constamment connecté, estompant les frontières vie professionnelle/vie privée. Et les frontières tout court puisque l'entreprise s'attaque au Brésil qui n'est pas dépourvu de plages. De quoi créer des émules...

J.P.



Marie-Christine Oghly, présidente de l'association des Femmes chefs d'entreprise et du Medef Ile-de-France, rappelle que d'ici 5 à 7 ans, 500 000 entreprises globalement saines seront à reprendre en raison du papy boom.

pilote sur les femmes réalisée par le CNRS en 2000 a relevé qu'elles assuraient toujours 70 % du travail domestique et 60 % du “travail” parental. Cet écart est à relier avec la situation des femmes au regard de l'emploi (fréquence des CDD ou des temps partiels pour 30 % d'entre elles). Marie-Agnès Bar-

culiers. Marie-Agnès Barrère-Maurisson propose plusieurs axes pour favoriser l'égalité des hommes et des femmes face à l'emploi mais aussi au regard des charges familiales (2). L'un d'eux est de promouvoir la place de l'homme dans la famille en repensant les rôles traditionnels selon le sexe. Faciliter dans

“La primauté de l'homme et de la hiérarchie est plus forte dans les pays latins à forte empreinte catholique que dans les pays protestants où l'idée de démocratie entre les sexes est plus présente”

rère-Maurisson considère que “la France est dans la moyenne même si elle avance à reculons”. Elle suggère que “la primauté de l'homme et de la hiérarchie est plus forte dans les pays latins à forte empreinte catholique que dans les pays protestants où l'idée de démocratie entre les sexes est plus présente”. Cependant, la roue tourne et des pays comme l'Espagne ont comblé leur retard.

Une série d'incitations et de directives

La stratégie de Lisbonne a fixé des objectifs à l'horizon 2010 concernant le taux d'activité des femmes et leurs conditions de travail. A côté des incitations existent des directives proposant notamment l'allongement du congé maternité. Des modes de garde ou des congés parentaux, et des politiques de développement qui ont un impact certain, il y a eu la crise de l'Etat providence. Selon Marie-Agnès Barrère-Maurisson, “nous assistons à une recomposition du paysage politique et social, qui va vers une meilleure prise en charge des problèmes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle”. En effet, les entreprises ont signé l'an dernier

l'emploi la réelle prise en compte de la parentalité (développement de crèches, aménagement des horaires du travail) et développer les services d'aide aux personnes sont importants. Enfin, les médias doivent véhiculer une image valorisante de la femme dans l'emploi sans oublier celle de l'homme au sein de la famille.

Point crucial, l'accès à un programme spécifique

La professeure de l'Essec Viviane de Beaufort démontrait en 2006 dans une étude menée sous l'égide du Women's Forum, que la dynamique des femmes créatrices d'entreprises était freinée en Europe. Aussi, elle appelait de ses vœux une formation spécifique pour ces dernières. Le programme “Entreprendre au féminin” de l'Essec a lancé sa 2^e promotion. En partenariat avec des réseaux professionnels féminins, un enseignement adapté de 6 mois permet de démarrer et pérenniser les projets. La 1^{ère} promotion de 2008 accueillait des femmes jeunes au profil d'entrepreneure, alors que la seconde compte des participantes plus

“Les discriminations subies dans le monde du travail par les femmes les poussent à prendre leur destin en main en créant leur entreprise”

la charte de parentalité et participent à l'observatoire de la parité. Les managers ont compris que cela fidélisait les salariés. Parallèlement, les municipalités agissent en développant les transports ou en aménageant les horaires des administrations. Quant aux associations, elles s'investissent dans des secteurs porteurs comme les services aux parti-

âgées, souvent en rupture d'emploi. Marie-Christine Oghly, présidente de l'association des Femmes chefs d'entreprise et du Medef Ile-de-France, était la marraine de la promotion 2008 qu'elle a vivement encouragée. Contre les quotas et la discrimination positive, elle a su s'imposer tant dans l'entrepreneuriat qu'au Medef. Elle pense que “les discrimina-

Portraits

Une population hétérogène

La femme entrepreneur social

Suite à des études en histoire et en sciences économiques et un 3^e cycle de gestion à l'IAE, Béatrice Vianney-Galvani a lancé il y a 5 ans son entreprise de services à la personne. Alors âgée de 28 ans, elle travaillait dans la communication et élevait seule une petite fille de 9 ans. Ceci a influencé son désir d'offrir à ses futurs clients des temps de respiration. Dans ses démarches, elle s'est heurtée à la difficulté de trouver une aide dans un secteur ne relevant pas de la technologie à haute valeur ajoutée. Bénéficiant la 1^{ère} année de l'ACRE, elle ne s'est pas versé de salaire pendant 2 ans et réalisait elle-même des ménages. Aujourd'hui, le choix d'un secteur porteur paye car le chiffre d'affaires grimpe de 30 % tous les ans. L'entreprise a 3 salariés et fait travailler près de 80 personnes. Revenant sur son expérience, elle affirme que l'envie d'entreprendre a été plus forte que la peur. Beaucoup de personnes voulaient l'en dissuader, presque toutes étaient des femmes.

La créatrice auto-entrepreneur

Florence Flocon fait partie des pionnières auto-entrepreneurs. A 47 ans, elle a créé MA. Cette historienne de l'art a travaillé pendant 20 ans dans le développement culturel. Créative dans l'âme et ressentant un lien très fort avec le Maroc, cette mère de 4 enfants avait envie d'air et d'indépendance. Depuis 3 ans, elle dessinait ses propres collections de sacs en cuir grâce à ses fonds propres. Comme les boutiques parisiennes les réclamaient, le statut de l'auto-entrepreneur l'a fait sortir de l'ombre. Véritable étape intermédiaire, elle trouve ce statut simple et “génial” car il permet

Création d'entreprise

ENTREPRENEURIAT FEMININ



“Dans le monde des affaires les différences entre hommes et femmes s’estompent quand le projet est bon”, Philippe Hayat, de l’association 100 000 entrepreneurs.

tions subies dans le monde du travail par les femmes les poussent à prendre leur destin en main

“Ecoutez votre projet et portez-le vous-même”

en créant leur entreprise. Pour se faire, elle admet cependant que le soutien de l’entourage joue un rôle important”.

La transmission du goût d’entreprendre
Philippe Hayat, cofondateur de l’association 100 000 entrepreneurs, pense que “dans le

monde des affaires les différences entre hommes et femmes s’estompent quand le projet est bon”. Il préside donc cette association, créée il y a 2 ans avec le Club Horizons, pour donner envie aux jeunes d’entreprendre. Persuadé que la meilleure façon de susciter des vocations est de faire témoigner les entrepreneurs, le message de 100 000 entrepreneurs est en substance : “Ecoutez votre projet et portez-le vous-même.” Aujourd’hui, plus de 2 500 entrepreneurs participent car selon Philippe Hayat, ils en ressortent enrichis : “Témoigner, échanger avec les élèves apporte un supplément d’âme et permet un effet miroir rompant l’isolement.” En plus des témoignages, les entrepreneurs peuvent parrainer une classe durant 1 an ou être tuteur d’un étudiant de l’enseignement supérieur. Philippe Hayat se félicite d’“un changement de mentalités car les enseignants prennent de plus en plus conscience que le savoir-faire appartient aux connaissances et au savoir”. Les interventions se font dans les lycées techniques et professionnels et surtout en classe de 3^e qui bénéficie depuis la rentrée 2005 d’une option découverte professionnelle. L’association visite 10 % des élèves de ce type de 3^e soit 90 000 personnes qu’elle aide également à trouver un stage. La moitié des interventions a lieu en quartier difficile chez ceux que, pour Philippe Hayat, “l’école ne sait pas gérer” alors qu’ils ont un grand potentiel. Les jeunes femmes des banlieues sont très motivées mais elles se heurtent à la “culture du grand frère”. Fustigeant le “machisme” du réseau traditionnel, l’association

travaille avec des réseaux de femmes entrepreneurs. Philippe Hayat ne doute pas du fait que l’entrepreneuriat des femmes va dans le sens de l’Histoire.

Cantonnées dans le social et le solidaire
Observant qu’en France les femmes sont can-

tonnées dans certains secteurs comme l’entrepreneuriat social et solidaire, Frédérique Clavel, présidente de Paris Pionnières, désirait montrer qu’elles pouvaient faire preuve d’ambition et d’innovation si on leur en donnait les moyens. En 2005, le 1^{er} incubateur destiné aux créatrices d’entreprises dans les secteurs innovants (services à l’entreprise, à la personne privée, etc.) est créé. Fonctionnant sur un partenariat public privé, Paris

“Avoir voulu monter une société de conseil. On m’avait alors conseillé de créer une petite entreprise dans le social !”

Pionnières met à disposition des créateurs d’entreprise un accompagnement (coaching individuel, ateliers collectifs) et un hébergement. Si les créatrices s’entraident, ce lieu de rencontre n’est pas un ghetto. Frédérique Clavel déclare ainsi que “les hommes sont associés à la démarche car cette dernière vise la mixité dans l’entreprise à tous les niveaux et dans tous les métiers”. Affirmant vouloir “partir de l’existant pour le transformer ensuite”, elle constate que l’offre a engendré la demande. En 4 ans, 36 entreprises et 200 emplois ont été créés. Paris Pionnières existe désormais dans d’autres villes et même à l’étranger. Frédérique Clavel veut bousculer les lignes. Mère de 2 enfants, elle se souvient “avoir voulu monter une société de conseil. On m’avait alors conseillé de créer une petite entreprise dans le social !”. Aujourd’hui, extrêmement confiante dans l’avenir, elle pense que l’entrepreneuriat des femmes ne demande qu’à éclore.

Les réseaux d’accompagnement sont utiles

Les réseaux d’accompagnement en faveur du développement de l’entrepreneuriat féminin peuvent se révéler être une grande aide. Suite à l’étude de Nathalie Kergal, un module de sensibilisation, avec possibilité d’approfondissement, a été mis en place dans les 920 boutiques de gestion. En 2,5 ans, 200 partenaires ont été formés (banquiers, chambres de commerce, pôles emploi, Urssaf) afin de favoriser la création d’entreprise par des femmes. Très impliquées localement, ces Boutiques visent l’adéquation entre un projet et une activité économique. Des conventions avec des médiateurs de crédit étant tiers de confiance sont utiles, car les femmes rencontrent parfois des difficultés de financement. Parallèlement, Oseo, qui fête ses 4 ans, soutient l’innovation et la croissance des PME à toutes les étapes de leur vie (garantie des prêts bancaires et des interventions d’organisme de fonds propres, cofinancement des investissements et mobilisation des comptes clients au côté des banques). Ainsi, le prêt à la création d’entreprise (PCE) s’accompagne d’un prêt bancaire qui peut être garanti jusqu’à 70 % par cet organisme. Christian Fournet, directeur de l’Evaluation et des Etudes économiques, note que “la crise n’a pas vraiment ralenti le nombre de dossiers déposés de PCE”. En effet, une création bénéficiant d’un financement approprié voit ses chances de succès nettement augmenter. Pourtant, si chaque année en France jusqu’à 330 000 entreprises sont créées, la plupart sont des TPE dont le projet se finance avec moins de 8 000 € et n’est pas bancarisé. Au niveau européen, des aides financières existent pour les futures créatrices d’entreprise comme le Fonds de garantie à l’initiative des femmes (FGIF). Le RACINES (Réseau d’accompagnement des créations et des initiatives par une nouvelle épargne de solidarité) propose également son soutien tout comme le programme NOW. Pour une prise de risque en douceur puisque l’accompagnement y est renforcé, les Boutiques de gestion ont créé un dispositif de couveuse. Il s’agit d’une cogestion dans la prise de décision lors de la phase de test qui s’étend

de 1 à 3 ans. Frédéric Caméo-Ponz, président des boutiques de gestion, constate que “les femmes recourent plus facilement à ce dispositif car elles sont plus prudentes et plus réfléchies”. Dans le même ordre d’idée, il pense que “le régime de l’auto-entrepreneur est l’antichambre de l’entrepreneuriat car c’est un désinhibiteur qui ôte les principaux freins par sa simplicité administrative ; il est très adapté pour le public féminin”. Marie-Christine Oghly rappelle que

d’ici 5 à 7 ans, 500 000 entreprises globalement saines seront à reprendre en raison du papy boom. Or, reprendre une entreprise permet de démarrer en grand. La voie est libre pour les femmes qui sont déjà davantage entrepreneurs. Selon une étude menée en 2008 dans différents pays par Hiscox, un assureur



“Le régime de l’auto-entrepreneur est (...) un désinhibiteur qui ôte les principaux freins par sa simplicité administrative. Il est très adapté au public féminin”, Frédéric Caméo-Ponz, président des boutiques de gestion.

spécialisé dans le secteur du conseil et des services, prendre un risque motiverait plus les femmes que les hommes (28 % contre 22 %) et ajouter plus de stress dans la vie familiale est une crainte plus présente chez les hommes (14 %) que chez les femmes (9 %) ! De quoi décoiffer certaines idées reçues. Mieux : 84 % des femmes se déclaraient satisfaites d’avoir à diriger une entreprise... Il était grand temps de les y aider. ■

(1) “Travail, famille : Le nouveau contrat”, Marie-Agnès Barrère-Maurisson, Ed. Gallimard, 2003.

(2) “Concilier travail et famille”, Marie-Agnès Barrère-Maurisson, Diane-Gabrielle Tremblay, presses de l’Université du Québec, 2009.

CHIFFRES CLES

60 % des entreprises créées par les femmes sont individuelles.
2/3 des femmes créatrices ont pour objectif la création de leur propre emploi contre **50 %** d’hommes.
48 % d’entre elles ont bénéficié d’aide ou d’une exonération publique contre **44 %** des créateurs.

Source : Insee, enquêtes Sine 2006

3 questions à

Xavier Kergall,
Directeur général des Salons des entrepreneurs de Paris, Nantes et Lyon.

“Effet conjugué de la crise et du régime de l’auto-entrepreneuriat”



Les femmes sont-elles davantage présentes parmi les porteurs de projets ?

Proportionnellement au nombre de visiteurs, les femmes sont plus nombreuses à venir au Salon dans la perspective de se lancer dans l’aventure (près de 40 % cette année contre 30 % il y a encore 2 ans). Elles sont curieuses et ont une plus forte appétence pour la recherche

fort taux de développement (comme le commerce ou les services à la personne). Le volume de création d’entreprises des femmes est donc favorablement impacté.

La crise a-t-elle complètement changé la 16^e édition du Salon des entrepreneurs de Paris ?
La fréquentation de cette manifestation en

février dernier a augmenté de plus de 30 % pour atteindre 70 000 visiteurs ! Il s’agit là de l’effet conjugué de la crise et du lancement du régime de l’auto-entrepreneur. Les salariés se retrouvent sur le carreau ou sentent que leur situation risque d’empirer. N’ayant plus rien à perdre, ils en profitent pour sauter le pas en décidant parfois de créer leur propre emploi par la même occasion. Le phénomène de précarisation du statut de salarié et de sécurisation de celui d’entrepreneur a rapproché les statuts. De plus, le processus amorcé avec les lois Dutreil 1 & 2 a abouti au régime d’auto-entrepreneur. C’est un vrai changement socioculturel pour notre pays qui favorise considérablement l’esprit d’entreprendre.

J.P.